

N't comme marque d'anaphore

Gaudy-Campbell Isabelle

Pour citer cet article

Gaudy-Campbell Isabelle, « *N't* comme marque d'anaphore », *Cycnos*, vol. 18.2 (Anaphores nominale et verbale), 2001, mis en ligne en juillet 2004. http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/726

Lien vers la notice http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/726
Lien du document http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/726.pdf

Cycnos, études anglophones

revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice ISSN 1765-3118 ISSN papier 0992-1893

AVERTISSEMENT

Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.



N't comme marque d'anaphore

Isabelle Gaudy

Isabelle Gaudy actuellement maître de conférences à l'université de Metz après avoir soutenu une thèse sur la négation en anglais oral spontané: "Approche intonative de not, n't et no" (Paris III). Elle est rattachée à l'EA 1483 de Paris III. Sa recherche repose sur un corpus oral spontané permettant de procéder en interaction à la lecture intonative et à l'analyse linguistique du fonctionnement d'opérateurs. Université de Metz. EA 1483 (Paris III), gaudy@zeus.univ-metz.fr

Dans le cadre de l'anaphore verbale, on peut reconsidérer l'opposition entre not et n't. Cet article démontre le statut thématique de n't. D'une part, not ne peut pas reprendre n't. La répétition de négations fait apparaître un mouvement de not vers n't, soit un passage d'un statut dialogal à un statut clairement monologal. Enfin, n't est majoritaire au sein de propos de seconde instance. On peut alors identifier n't comme la négation d'anaphore.

In the context of verbal anaphora, the opposition between *not* and *n't* can be called into question. This paper demonstrates the

thematic status of n't. On the one hand, not cannot reiterate n't. The repetition of negations shows a shift from not to n't, i.e. a move from a dialogal status to one which is clearly monologal. Finally, n't predominates in reported utterances. N't can therefore be identified as anaphoric negation.

Introduction

En anglais, la grammaire traditionnelle a tendance à opposer la négation pleine *not*, marque de l'écrit et de formalisme, à la négation contractée *n't*, caractéristique du langage parlé. Cette opposition se retrouve notamment dans les propos de Quirk [QUIR : 1991] (p.389) qui insiste clairement sur le degré de formalisme attaché à chaque marqueur :

A different ordering is obtained in negative questions according to whether the full or enclitic negative particle is employed; -n't precedes the subject, whereas not follows it: Didn't they warn you? Did they not warn you? As the second construction is rather formal, however, the enclitic negative particle is usually preferred in informal spoken English.

Cependant, l'écoute d'énoncés produits dans des conditions spontanées d'oral montre que les deux négations coexistent et remplissent chacune des fonctions distinctes. Il faut en effet distinguer la négation de plage haute, accentuée et démarquée du reste du schéma intonatif de l'énoncé, et la négation de plage basse, fondue dans le reste de la production orale. Le plus souvent cette catégorisation issue de l'observation de tracés mélodiques relatifs à des énoncés oraux est redondante ¹ avec la catégorisation

¹ Les cas de non-redondance entre la catégorisation grammaticale et la catégorisation intonative correspondent pour l'essentiel à des cas de contrainte. Not proforme, not au sein de la relation prédictive I-be [GAU : 98] sont des formes contraintes. Elles n'existent pas en concurrence avec n't. Il s'agit alors de négations complètes qui peuvent exister dans un contexte d'égocentrage et sont le plus souvent totalement fondues dans le reste du contour intonatif de l'énoncé. Il faut rajouter l'emploi de not, qui correspond à un souci de formalisme, o´ l'énonciateur emploie la forme pleine non accentuée à bon escient, essayant ainsi de conférer à son message un statut plus soutenu. Nous finirons par mentionner des cas de figure assez rares

grammaticale. Not est le plus souvent accentué alors que n't est le plus souvent non démarqué intonativement.

Grâce à des analyses faites sur de nombreux énoncés oraux, on a pu établir une identité à chaque marque négative. L'analyse de formes négatives dans des questions, des injonctions ou dans des énoncés présentant des adverbes a permis de montrer que n't apparaît dans des occurrences au contenu négatif figé alors que *not* permet d'apporter un commentaire négatif sur une relation prédicative déjà existante. Pour schématiser, nous proposons le tableau suivant :

NT	NOT
fige une relation prédicative	apporte un commentaire de polarité
dans le négatif	négative sur une relation prédicative
assertion négative	négation d'assertion

N't en plage basse est également la forme qui permet de décrire une situation négative et de formuler un constat d'absence. *N't* est la marque négative des situations monologales. C'est *not* que l'on trouve au sein d'un contexte linguistique interprétatif ou d'une relation préconstruite. Est donc déclencheur de l'emploi de *not* un contexte de commentaire, une préconstruction et enfin une structure alternative.

Ainsi, *not* fonctionne dans un système binaire négatif/positif. A l'unicité de la négation de plage basse n't, s'oppose la binarité inhérente à la négation de plage haute accentuée. Nous pouvons rajouter ces informations au sein d'un tableau récapitulatif :

N4 , négation de plage basse	Not, négation de plage haute
assertion négative	négation d'assertion
domaine factuel	domaine argumentatif
unicité	binarité et alternative
unité figée	commentaire négatif sur une relation
	existante
énoncé modal et égocentré	appel de consensualité ou refus

Une fois résumé le fonctionnement global de ces deux marqueurs négatifs, il nous faut cerner au mieux le concept d'anaphore dans le cadre de la négation orale. Le problème que pose l'analyse de la négation en terme d'anaphore est le suivant. On ne peut pas traiter des négatifs verbaux, *not* et *n't* sans faire un lien avec la relation prédicative. La négation verbale porte nécessairement sur une relation prédicative. Ceci nous amène à distinguer deux champs d'étude pour n'en sélectionner qu'un.

présentant n't accentué. Il s'agit alors d'énoncés qui souhaitent débattre et remettre en cause un acquis négatif.

Not accentué existe dans un système binaire, venant apporter un positionnement négatif face à une relation prédicative positive. L'usage de not suppose un ancrage par rapport à un avant positif. Not est également la négation de la préconstruction, le degré de compatibilité et de co-occurrence entre l'aspect be-ing et la négation accentuée étant d'une fréquence très marquée. Mais notre propos n'est pas de considérer la négation en terme de reprise d'une relation prédicative. Nous ne considérons pas que nous sommes ici dans un cadre anaphorique.

En revanche, nous souhaiterions démontrer le statut anaphorique du négatif contracté n't en anglais oral spontané. En effet, si une relation prédicative a déjà été énoncée sur un mode négatif, c'est le négatif n't qui vient le reprendre dans un second temps. La reprise terme à terme d'une relation prédicative négative se fait par la négation réduite. C'est alors n't qui vient reprendre de façon anaphorique une négation accentuée not.

Le statut anaphorique de *n't* n'est pas évident puisqu'il s'inscrit dans la subtilité de l'interaction des deux marqueurs. Nous montrerons d'une part que *not* ne peut pas reprendre *n't*, ce qui nous amène à souligner le caractère rhématique de *not* et à avancer l'hypothèse du caractère thématique de *n't*. La répétition, notamment la répétition de négation ne permet pas de maintenir une accentuation. La négation s'estompe nécessairement, passant d'un statut dialogal à un statut clairement monologal. Enfin, les marques négatives au sein des propos rapportés correspondent très majoritairement à des négatifs contractés.

I. Artéfact et mise au jour d'un système

Nous avançons l'hypothèse que n't permet une reprise anaphorique de *not* accentué. On en veut pour preuve que si n't apparaît en amorce d'un énoncé, une reprise avec *not* accentué relève de l'artéfact.

Considérons l'occurrence suivante dont les conditions de production étaient particulières. Un locuteur enregistré, ayant conscience de participer par l'entretien à la constitution d'un corpus sur la négation, produit volontairement des négations au détour d'une ou deux réponses. Si le reste de l'entrevue se déroule dans des conditions de production spontanées et authentiques, l'occurrence suivante se situe sur un autre mode. Coexistent alors des formes négatives contractées et pleines.

1. [...] but what I don't like though $^{\circ}$ and I will underline it I do not like whatsoever $^{\circ}$ I do not like the sort of music that e is really loud and awful [...]and e just sort of boom boom sound with drums and everything $^{\circ}$ I don't like that sort of music $^{\circ}$.

Cet énoncé est produit sur un mode particulier. Il est produit volontairement sur un autre registre où l'énonciateur est conscient de participer à une expérimentation, cette participation prenant le pas sur l'authenticité.

Nous sommes d'avis que cet exemple présente un artéfact du locuteur. Remarquons avant tout la juxtaposition de trois formes ressemblantes. I don't like, en amorce de cette construction pseudo-clivée, est reprise par I do not like en incise, elle-même reprise par I do not like avant de finir par I don't like, remarque conclusive. I don't like, porteur de la négation contractée est à la clef de cet énoncé. Le locuteur fait état de ce qu'il n'apprécie pas et le porte à la connaissance de l'autre sans attendre qu'il y ait débat sur cette question de goût. Toutefois, cet état de fait négatif est mis en valeur par la construction syntaxique de la phrase. La négation contractée est isolée au sein d'une structure qui correspond à un pseudo-clivage. La construction pseudo-clivée mentionnée permet de lever l'ambiguïté dès le début : utiliser syntaxiquement une pseudo-clivée correspond à un choix de mise en relief d'une unité verbale. L'amorce de cette phrase est faite par la mise en relief d'une unité verbale négative qui présente une négation en bloc de la relation prédicative < I - like >. C'est donc une assertion négative qui est mise en relief et non un commentaire de polarité négative sur une assertion, c'est-à-dire une négation d'assertion. Un constat négatif est imposé. Il n'est plus possible de transformer cet énoncé monologal en un énoncé dialogal. L'énonciateur insiste sur not en augmentant l'intensité de sa production, toute articulation intonative accentuée étant invalidée.

Nous pouvons alors considérer les deux négations pleines qui font suite à ce pseudo-clivage. Dans la première expression *I do not like*, prononcée en incise, *not* est forcé comme l'indique le sémantisme de underline. Le contour est montant mais la dénivellation est faible. Il est plus judicieux de considérer que ce *not* évolue dans le sillage du reste de l'énoncé, sans aucune démarcation intonative. En revanche, la seconde expression *I do not like* existe dans le sillage de la première. Si le locuteur s'applique à faire une négation dans l'unité repérée comme une incise, qui par la-même ne peut être considérée comme probante, sa production d'une seconde négation est beaucoup plus naturelle. Elle présente un contour plat, nullement démarqué du reste de l'énoncé. L'influence de la première négation reste en filigrane, comme le prouve l'écho des deux formes pleines entre elles. Enfin, la dernière unité *I don't like that* correspond à un retour à un point de vue égocentré et à un retour à une production authentique.

Ainsi, quel que soit l'effort que le locuteur mette à forcer et à souligner le fait qu'il n'aime pas, il ne peut pas transformer une mise en relief syntaxique d'une assertion négative en une mise en relief intonative d'une négation

d'assertion. La plasticité de l'intonation est ici invalidée. Une consultation du tracé de l'intensité relatif à cet énoncé montrerait que l'intensité vient palier ce blocage de la montée du fondamental. Ainsi, c'est une forme égocentrée qui a été mise à la clef de cet énoncé. Les *not* employés par la suite ne sont que des formes forcées, comme le montre leur réalisation intonative. L'insistance, soulignée sémantiquement par *underline*, n'est pas une condition suffisante à la production d'une négation accentuée. On comprend que dans la deuxième partie, l'énonciateur ne fait écho qu'à lui-même. Il n'existe nullement d'articulation par rapport à une pensée autre qui pourrait être celle du coénonciateur. Nous reconnaissons ici un énoncé non authentique. L'intonation ne monte pas. Il s'agit d'une négation dont la force, l'intensité est démarquée. Mais elle n'est nullement articulée à une pensée autre.

En ceci, on comprend que *not* accentué ne peut pas venir reprendre une structure présentant une relation prédicative figée dans le négatif. Ceci nous permet de concevoir que n't ne permet pas d'ouverture. N't ne peut pas êre conçu comme un opérateur rhématique. C'est ainsi que nous sommes amenée à penser que le fonctionnement de n't s'inscrit plutôt dans une logique thématique.

II Répétition et amoindrissement de la modulation

Nous sommes d'avis que *n't* a un statut thématique puisque l'observation d'énoncés présentant des répétitions nous montre que la répétition d'un marqueur s'accompagne nécessairement d'un phénomène d'amoindrissement de la modulation et de la hauteur intonative de ce terme. L'analyse de tracés va nous amener à constater que *not* accentué ne peut pas s'inscrire dans une logique de reprise et que seule une forme négative réduite et inaccentuée peut remplir ce rôle.

Commençons par observer un énoncé dont l'authenticité est discutable, le phénomène de répétition étant conscient. Ce caractère extrême a tout de même l'intérêt de faire apparaître une nette mélodie décroissante dont le contour est conditionné par le phénomène de répétition.

2. So you SHOULDn't you should never never never (artefact) place your disks near magnetic fields speaker like a TV screen e never you SHOULDn't do that and it's also recommended not to do that e

Le premier négatif never présente une nette modulation descendante, qui permet à l'énonciateur de porter à la connaissance de son co-énonciateur cette mise en garde sur un mode négatif. Outre l'amplitude de la modulation descendante, il faut noter une pause de 40 cs qui participe à la mise en valeur de ce terme négatif. Suit toute une unité répétitive où le terme never est réitéré à dix reprises selon une courbe descendante continue, présentant très peu de modulation, l'excès de répétition du terme entraïnant leur totale insignifiance sur le plan prosodique. L'énoncé est finalement relancé par l'apparition du prédicat you shouldn't do that qui laisse place à une incise conclusive dans laquelle le négatif n't est totalement fondu avec le modal. C'est donc une négation contractée non accentuée qui vient reprendre et mettre un terme à la répétition des négatifs never. On pourrait certes faire remarquer la présence de not dans it's also recommended not to do that qui pourrait venir contredire notre propos. Mais not est ici contraint syntactiquement. Il est ici une proforme et il apparaït nécessairement dans sa forme pleine. Cela dit, l'intonation n'est nullement marquée. Il est parfaitement intégré à l'expression it is recommended not to do that et se situe dans l'alignement du reste de l'énoncé. Not se réalise ici en plage basse et entre dans la logique suivante. C'est la négation de plage basse, inaccentuée qui apparaît en contexte anaphorique. Il s'agit le plus souvent de n't, opérateur contracté, mais peuvent venir s'y substituer des marqueurs négatifs pleins inaccentués contraints par la structure syntaxique.

Considérons une autre occurrence :

3. Basically it's not as powerful it's not as e sophisticated as your one is e hasn't got any colours or anything

Cet énoncé présente trois négations, deux étant des négations pleines et une une négation contractée. L'énonciateur fait la liste des défauts de son ordinateur. Il porte ces éléments à la connaisance du co-énonciateur. On remarque la présence de *as*. En effet, il s'agit d'une comparaison entre l'ordinateur de la personne interviewée et l'ordinateur récent de la personne qui guide l'entretien. Le premier négatif est accentué. Même si nous ne sommes pas dans des conditions polémiques, la comparaison entre les deux objets implique une identification des deux locuteurs. C'est en cela que la négation est dialogale, légèrement accentuée. Nous souhaiterions travailler davantage les deux négations qui suivent. *It's not as e* commence un propos

qui est interrompu, le locuteur cherchant à en améliorer la formulation. Nous remarquons dans ce contexte deux marques d'hésitation. Le deuxième *not* est déjà peu démarqué intonativement, s'inscrivant dans le sillage de la négation précédente. Mais la reformulation amène l'énonciateur à reprendre une relation négative déjà entamée. La reformulation déclenche un fonctionnement anaphorique de la négation. C'est ici clairement n't, en plage basse qui est mis à contribution.

III. Les propos de seconde instance : quasi omniprésence de *n't*

Nous continuons à identifier *n't* comme la négation d'anaphore dans la mesure où les énoncés de seconde instance présentent de façon majoritaire des négations contractées. A la vue de notre corpus, nous remarquons en effet que lorsque des paroles sont rapportées ou lorsqu'elles sont réitérées, *n't* est alors la forme négative qui prédomine.

Commençons par considérer certains exemples afin d'analyser les conditions énonciatives impliquées.

the national executive committee of the labour party is meeting this evening to decide tactics in a debate tomorrow on the party's constitution. the leader, Tony Blair, has said he is confident of winning the battle over his proposal to drop clause 4 on public ownership /-/ left-wingers have expressed anger at the plans signalled in his speech to the labour conference in Blackpool yesterday,, but Mr blair said he wasn't trying to destroy what the party took for. (BBC4, 24/09/94 "Today in Parliament" Face A (Propos d'un journaliste) 473)

Tony Blair was saying at his conference he wouldn't allow England to be isolated in europe (BBC2, 26/09/94 "Westminster Life" Face A (Propos d'un journaliste) 287)

Earlier Mr Portillo was asked to justify the decision this summer to reject mandatory paternity leave,, he told the committee he didn't object to paternity leave in principle. (BBC4, 24/09/94 "Today in Parliament" Face B (Propos d'une journaliste) 372)

Ces exemples sont tous construits sur un même modèle. Ce sont les propos de journalistes qui citent les paroles d'hommes politiques au Parlement. Ces exemples présentent tous une complétive dépendante d'une proposition principale au passé et rapportent indirectement les propos prononcés antérieurement. On peut considérer ces énoncés sous l'angle de la distance énonciative. Le fait que ces occurrences soient produites par des journalistes

pourrait nous inciter à mettre en avant leur valeur purement informative. Dans cette situation de production langagière radiophonique, il n'y a pas d'enjeu co-énonciatif et l'on obtient ici des énoncés égocentrés.

Dans le cadre de l'anaphore, il serait tentant d'essayer de reconstituer les propos prononcés au discours direct pour mieux cibler la valeur de ces négations réduites. Or la lecture de Discours rapporté et discours importé dans les échanges dialogiques (domaine anglais) [O'KE: 1997] nous met en garde contre cette approche défiant toute loi pragmatique. Dans cet article, D. O'Kelly pose les questions suivantes:

"Sous quelle forme les propos rapportés ont-ils été effectivement produits (à supposer qu'ils l'aient vraiment été)? En discours direct, ou en discours indirect? (p.114)"

Elle se pose également la question de savoir si "quand on utilise les formes de discours rapporté, on rapporte du "discours" (des propos) ou autre chose". (p.114). Elle souligne qu''il y a lieu de prendre en considération la distance intervenue dans le temps entre le moment où l'on rapporte les propos, qui est nécessairement le présent, et celui, dans le passé, où ils sont censés avoir été tenus. C'est ici qu'intervient la mémorisation. Quand on rapporte les propos, qu'est-ce qu'il en reste effectivement dans la mémoire? Le souvenir de la matière dite ou celui de la forme utilisée pour le dire? Ou bien encore, le souvenir de l'une et de l'autre, c'est-à-dire de la matière sous forme? (p.115) D. O'Kelly apporte alors plusieurs réponses :

[...] le plus souvent [...] on se souvient de la matière dite (qu'on ait été initialement le producteur ou non), pas de sa forme. Parfois [...] on ne se souvient vraiment ni de ce qui a été dit, ni de la manière dont Áa a été dit, mais du contexte de situation dans lequel les propos ont été tenus. Le discours rapporté, quelle qu'en soit la forme, serait dès lors comme un reflet plus ou moins fidèle de ce qui s'est passé, et pas spécifiquement de ce qui a été dit.

[...] les propos rapportés en discours direct ont rarement été prononcés ou entendus tels que le locuteur les rapporte. [...] Le locuteur ne produit pas les termes tels qu'il les a effectivement utilisés mais sous une forme qui synthétise ses propos, il exprime [une] opinion [...] (p 115) [...] on est alors [...] en présence d'une "reformulation" et les reformulations sont conditionnées par la représentation que le locuteur a de son allocutaire. (p.117) Ce qui reste du discours direct au discours indirect, "c'est l'impression générale émanente".

Il apparaît alors vain d'essayer de reconstituer les propos de Tony Blair ou de M. Portillo ² mot pour mot. Cependant, les remarques de D. O'Kelly nous incitent à nous pencher sur "l'impression générale" que les propos ont donnée et qui a conditionné la formulation sous laquelle ils ont été synthétisés par les journalistes.

Lorsque l'énonciateur rapporte les propos de T. Blair dans la première occurrence citée, il est facile de concevoir qu'il rende compte d'une justification proposée par le Premier Ministre. On peut d'ailleurs noter que l'aspect *be-ing* vient corroborer une telle reformulation. Nous sommes d'avis qu'une telle impression globale repose sur la récurrence de relations prédicatives s'inscrivant en faux par rapport à des rumeurs. Dans un tel contexte dialogique, seuls des négatifs pleins *not* auraient permis à T. Blair de se justifier.

Il en va de même pour la seconde occurrence. L'énonciateur reformule l'engagement que T. Blair a pris de défendre la place de la nation qu'il dirige dans l'Europe. Est-on alors en mesure de supposer que le discours du premier ministre ait été purement monologal, présentant sans conviction un état de fait négatif? En réalité, seul peut être envisagé un contexte polémique global au sein duquel l'homme politique s'opposerait à la tradition euro-sceptique de l'opposition et exhorterait les membres encore récalcitrants de son parti à adhérer à cette nouvelle ligne de conduite. C'est dans cette logique que nous avançons l'hypothèse d'un discours ponctué de négatifs *not* sur un mode dialogal. Une fois encore, on remarque que le rapport de propos engagés et polémiques se fait par une occurrence contenant une négation contractée n't.

Au sein de ces énoncés qui rapportent des propos de façon égocentrée, la forme négative est n't. Il serait tentant de généraliser et de dire que n't correspond à la forme négative propre aux propos rapportés et aux reprises anaphoriques d'une relation prédicative négative.

Observons en contraste d'autres énoncés présentant une structure ressemblante avec une principale et une complétive. Il s'agit alors de propos de seconde instance. La forme négative employée est ici *not*, accentuée.

Madam Speaker, first of all, as I have set out on many occasions, our opposition in relation with trade union

_

² Une recherche précise des procès verbaux de chacune des séances parlementaires concernées serait ici nécessaire. Nous avons entrepris une recherche sur internet, mais elle ne s'est pas avérée fructueuse, les occurrences, constitutives de notre corpus de recherche datant de 1994. Nous sommes consciente qu'un travail de mise en relation entre les propos produits et les propos rapportés ouvrirait de nombreuses pistes. Il serait alors souhaitable de travailler au jour le jour pour avoir accès avec davantage de facilité aux propos tels qu'ils ont été tenus aux Maisons du Parlement et tels qu'ils ont été rendus par les journalistes.

legislation that is there, and I have said exactly what part we will change and what part we won't /-/ but perhaps since the honourable gentleman intervened on me he'd answer me this question,, how did he stand, how did he stand (order, order) how did he stand at the last election on the specific promise that he would not raise tax in this country and then joined the government in raising it straight after his election. (BBC2, 16/11/94 "Westminster with Nick Ross" Face A 107)

Cette citation présente l'intérêt de montrer qu'un même parlementaire utilise n't comme not dans son discours oral. La première occurrence négative portant n't rentre dans le cadre des complétives précédemment étudiées. L'énonciateur résume la situation et évoque un fait entériné. Il prend en charge un énoncé qu'il impose, en neutralisant ainsi toute possibilité de discussion sur le sujet. La deuxième partie de la phrase est plus polémique. Cette fois-ci, ce parlementaire défie un de ses homologues d'expliquer la contradiction entre sa promesse de ne pas augmenter les impôts, qui l'engageait face aux électeurs et la réalité contraire. On remarque alors que not est employé. Outre la coexistence de not et n't, il est important de noter que l'occurrence how did he stand at the last election at the specific promise that he woud not raise tax in the country présente le lexème promise. Not évolue donc autour de ce terme qui dénote un fort engagement.

Cet exemple fournit une transition entre l'étude du comportement de la négation dans le cadre de propos rapportés et une situation qui implique davantage l'énonciateur par rapport à son contenu de parole et à la réception qu'en font les autres. Citons maintenant :

The relevant sentence from sir robin butler's letter reads, for the record, I confirm that I do not regard Jonathan Nekin as having lied to me or misled me. (BBC 2, 26/09/94 "Westminster Life" Face B - 283)

Il s'agit d'un nouveau type de phrase. Cette fois-ci, l'énonciateur cite mot pour mot et lit les paroles écrites dans une lettre où s'exprime Sir Butler. Il n'y pas ici le moindre travail de reformulation. L'énonciateur ne fait que transmettre l'information et les mots prononcés sont à mettre au crédit du parlementaire cité. On peut dire qu'une telle phrase s'inscrit par rapport à un avant, comme le montre la présence de *that*. Cet énoncé vient reprendre la relation prédicative < *I - regard Jonathan Nekin as having lied to me or misled me* > et vient s'y opposer. Nous ne sommes plus ici dans le cadre anaphorique défini. Il y a bien reprise, mais il s'agit d'une reprise de relation prédicative de binarité positive et non d'une reprise de relation prédicative validée sur un mode négatif. En cela, nous ne pouvons pas qualifier le négatif *not* présent dans cette phrase de négatif d'anaphore.

De plus, il est important de remarquer que le verbe de la principale est ici un verbe performatif³.

Travaillons sur le plan de la co-énonciation. Le verbe *confirm* marque une interaction entre l'énonciateur et son auditoire. Grâce au sémantisme de *confirm*, on déduit que les propos de l'énonciateur ont été mis en doute. Il existe une divergence potentielle sur la polarité de *I regard Jonathan Nekin as having lied to me or misled me. Not* est utilisé par l'énonciateur pour imposer une polarité négative à l'assertion et s'opposer à la rumeur selon laquelle il croirait que Jonathan Nekin lui a menti.

Considérons une nouvelle occurrence qui peut s'apparenter à la précédente :

But today is he willing to give a guaranty that water bills in Scotland will not after after the QUANGOsation explode to English levels. (BBC2, 26/09/94 "Westminster life" Face A 327)

Parler de verbe performatif stricto sensu serait abusif. Cela dit, nous pouvons rapprocher l'expression *to be willing to give a garanty* de *garantee*, qui aurait un fonctionnement plus proche du performatif. A nouveau, on remarque le négatif *not* dans sa forme pleine, induit par la valeur quasiperformative de l'expression qui le génère.

Notons finalement la phrase suivante :

I have said to the right honourable gentleman that of course I am not and was not attacking his wife as an individual. (BBC4, 24/09/94 "Today in Parliament" Face A 239)

L'amorce par *I have said* rappelle celle de la première phrase citée dans le cadre du discours rapporté. Alors même que le verbe *say* est déclaratif, qu'il ne présente pas les mêmes implications sémantiques qu'un verbe performatif comme *confirm*, il entraîne ici une utilisation de la négation pleine, au même titre qu'un verbe performatif. N'existerait-il pas un risque de remettre en question les hypothèses avancées sur la présence du négatif dans sa forme contractée en discours indirect rapporté ?

Deux remarques s'imposent sur les formes négatives pleines dans cette occurrence. On perçoit clairement un décalage temporel entre une principale au *present perfect*, qui permet de créditer au bénéfice du sujet énonciateur l'événement *said* ancré dans le passé, et un double système de complétives, l'une au présent et l'autre au prétérit. La première occurrence de *not* est incluse dans *I am not*. Cette forme pleine n'est pas pertinente dans notre étude puisque seul le négatif non réduit est ici possible. Il s'agit d'une contrainte liée à la confusion de l'unicité du pronom personnel et de l'énonciateur d'une part. S'y greffe l'orientation de la copule *be* et le temps présent [GAU: 98]. Il est donc plus judicieux de nous concentrer sur la

³ Voir Austin [AUS: 1962] (p. 63) pour une identification des verbes performatifs.

deuxième occurrence, à savoir *I was not* qui pourrait être opposée à *I wasn't*. Le fait d'avoir dit à ce parlementaire que sa femme en tant que personne n'était pas en but à des attaques aurait d°être suffisamment convaincant. L'énonciateur est amené à répéter ses propos et le fait sur le même ton déclaratif. *Not* est employé. L'énonciateur vient nier l'impression que pourrait avoir son co-énonciateur. Contrairement à toute attente, la femme de ce parlementaire n'a pas fait personnellement l'objet de critiques. Par *not*, l'énonciateur vient nier la croyance partagée par l'auditoire : *I am and was attacking his wife as an individual*.

On en déduira donc que les contextes de reprise, correspondant à des propos de seconde instance sont un terrain favorable à l'apparition de *n't* comme marque de négation des relations prédicatives. Ceci permet d'établir le caractère thématique de la négation contractée. Cependant, il arrivera que *not* soit présent dans un contexte où les propos de seconde instance seront l'occasion d'un nouvel engagement de l'énonciateur grâce à un verbe performatif. Ceci constitue alors une ouverture rhématique.

Conclusion

Par un ensemble de constats, nous avons montré que *n't* est la marque négative qui apparaît dans un contexte de reprise anaphorique. Un énoncé où not viendrait reprendre *n't* relèverait de l'artéfact. Ceci permet de cerner le caractère respectivement rhématique et thématique de chaque marqueur. *N't* vient nécessairement reprendre le négatif accentué, le phénomène de réduction étant déclenché par la répétition, l'anaphore n'étant qu'un cas de répétition. Enfin, les propos rapportés, quand ils n'entraînent pas de positionnement ponctuel par des formulations performatives, sont le domaine de prépondérance de *n't*.

Ces trois axes nous amènent donc à établir le statut thématique de la négation contractée et à identifier *n't* comme la négation d'anaphore dans des contextes de reprise de relation prédicative négative.

AUSTIN, J.L. (1962) How to do things with words, Oxford University Press

GAUDY, I. (1998) "*I'm not / I am not*: contrainte linguistique et variations intonatives", communication au 11ème colloque d'avril sur l'anglais oral, (à paraître).

O'KELLY D. (1997) "Discours rapporté et discours importé dans les échanges dialogiques (domaine anglais)", *Modèles linguistiques*, XVIII,1.

QUIRK R., GREENBAUM S., LEECH G., SVARTVIK J., (1991) *A Grammar of Contemporary English*, London: Longman (First published 1972).

(1998) "I'm not / I am not : contrainte linguistique et variations intonatives", communication au 11ème colloque d'avril sur l'anglais oral, (à paraître).

GAUDY, I. (1999) La négation en anglais oral spontané: approche intonative de *not*, *n't*, *no*. Thèse soutenue à Paris 3 en janvier 99.

GAUDY, I. (2000) "Le question-tag descendant : juxtaposition de deux unités?"î, communication à l'atelier de linguistique de la SAES à Angers 2000 (à paraître).

GAUDY, I. (2000) "Le question-tag descendant : marque de questionnement ou d'égocentrage?" in *Anglophonia* 8, pp. 167-180.

GAUDY, I. (2001) "Vers une nouvelle répartition de la détermination?" publication sur internet

http://www.univ-lyon2.fr/langues/ANGLAIS/ALAES/LA_AC.HTM

GAUDY, I. Intonation et levée de l'ambiguïté : le cas du négatif *no* en anglais, à paraître dans RANAM 2001.